



LIGUE DE BRETAGNE – Comité Régional de Patinage Artistique

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE ROLLER SKATING

Saint-Malo, le 03.01.2011

Vous êtes conviés à une

Compétition solo Artistique Catégories Régionales et Nationales

À Plouguerneau.

Salle Polyvalente de Lilia Plouguerneau

Les samedi 12 et dimanche 13 Février 2011

Inscriptions pour le 12 Janvier 2011 au plus tard, de préférence **par mail**, en utilisant le bordereau d'inscription ci-joint. A adresser à

Letty-Cloarec	Sylvie	Tel /Fax 02 98 21 16 56 09 75 36 09 42	06 60 85 16 56	famille.letty@orange.fr	1 cité des Quatre Vents 29260 LE FOLGOET
---------------	--------	---	----------------	-------------------------	---

Rappel : Dans un souci d'organisation, nous demandons aux responsables et aux entraîneurs de clubs de bien vouloir être vigilants et de respecter ces dates, sans quoi les calculateurs seraient obligés d'appliquer une pénalité de retard de 50 euros.

Par ailleurs, il sera demandé aux clubs d'adresser leurs engagements en double exemplaire, un auprès du calculateur responsable de la dite compétition, ainsi qu'un exemplaire auprès du secrétariat du CRPA bretagnecrpad@gmail.com.

Merci de bien vouloir renommer votre fichier au nom de votre club.

Nous rappelons à tous les clubs qu'il est interdit de désengager des patineurs le jour de la compétition sauf avis médical. Sans quoi le CRPA serait obligé d'appliquer **la pénalité de 50 euros**.

(P si vous n'avez aucun inscrit, merci d'avoir l'obligeance de le signaler par mail)

Concernant les engagements des compétitions, les calculateurs responsables de la mise en place du planning et des groupes garderont le découpage national



Présidente : Marie Claire Le Rallec – 26, Bd du Rougeret
22750 Saint Jacut – 02 96 27 72 33

le-rallec.marie-claire@orange.fr – <http://bretagne.ffrs.fr>

Secrétariat CRPAD : Sabrina Belloir – bretagnecrpad@gmail.com





TARIF 10 € par patineur

Règlement par **chèque** à l'ordre du **club de Plouguerneau**

Ce chèque pourra être remis le jour de la compétition.

En cas d'absence d'un patineur, aucun remboursement ne sera effectué.

Seules pourront être décomptées les absences justifiées par un certificat médical et signalées **au plus tard** au début de la compétition. En ce cas, prévoir un nouveau chèque d'inscription, le précédent sera rendu ou détruit.

A déposer à la table des calculateurs dès l'ouverture :

➤ *Les licences compétiteurs accompagnées du certificat médical d'aptitude à la pratique sportive en compétition.*

➤ Les CD de musique, étiquetés avec le nom du patineur, du club, et de la catégorie de compétition (prévoir un 2^o enregistrement de précaution).

Le bordereau de SACEM.

Informations sur la piste :

Sol en résine

Dans le souci de préserver la qualité du revêtement du sol, nous demandons à tous les responsables de club de vérifier le bon état des freins de leurs patineurs.

Hébergement et restauration :

Merci de bien vouloir prendre contact auprès du club de Plouguerneau: Madame Roué Isabelle (isabelle.roue29@orange.fr)



Présidente : Marie Claire Le Rallec – 26, Bd du Rougeret
22750 Saint Jacut – 02 96 27 72 33

le-rallec.marie-claire@orange.fr – <http://bretagne.ffrs.fr>

Secrétariat CRPAD : Sabrina Belloir – bretagnecrpad@gmail.com





BORDEREAU DE SACEM

Club :

Nom du responsable du club:

Nom du patineur	catégorie	Titre de l'œuvre	auteurs/compositeurs	durée



Présidente : Marie Claire Le Rallec – 26, Bd du Rougeret
22750 Saint Jacut – 02 96 27 72 33

le-rallec.marie-claire@orange.fr – <http://bretagne.ffrs.fr>

Secrétariat CRPAD : Sabrina Belloir – bretagnecrpad@gmail.com

